

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **lundi 28 octobre 2024, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, situé au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1^{re} DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre une marge avant d'une largeur de 5.01 mètres dans la seconde cour avant au lieu de 6 mètres.

- ✓ **Adresse :** 34, rue de la Seigneurie

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Fait à Montmagny, ce 11^e jour du mois d'octobre deux mille vingt-quatre.

La greffière,



M^e Karine Simard, avocate